



## Retour chèque non signé qui tarde

-----  
Par Jaen

Bonjour, j'ai réglé un silicone de près de 100 euros par chèque. On m'a fait savoir par téléphone que j'avais omis de le signer. On me donnait le choix d'en renvoyer un autre et que l'on me renverrait le 1er. J'ai préféré que l'on me retourne mon chèque initial, que je signerai et leur renverrai. Cela avait été accepté. C'était la semaine dernière, le 12. L'assistante de la Société m'avait dit qu'il serait posté lundi. Je n'ai toujours rien reçu. A tort ou à raison, je commence à me faire quelques films, qu'en pensez-vous ?

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour  
C'est quoi un silicone ?  
Si ce fournisseur ne souhaite pas être payé, c'est son problème...  
Surveillez votre compte pour voir si le compte est débité (parfois la banque accepte le chèque sans rien vérifier.)

-----  
Par Jaen

Bsr, c'est un latex synthétique pour procéder à des moulages (Dit aussi RTV). Un voisin m'a dit, quelle complication on pouvait marquer quelque chose qui ressemble à mon nom et ça passait ce ne sont pas des yeux qui vérifient. Bon c'est à l'ordre de la Société et je ne pense pas que la somme soit débitée sans que j'obtienne le produit, c'est le fait que ce retour de chèque soit longuet qui m'ennuie, lundi je rappelle cette assistante pour lui dire que je ne comprends pas de n'avoir toujours rien reçu.

-----  
Par yapasdequoi

Un chèque peut se perdre dans un courrier simple...  
Le produit commandé a été livré ou pas ? C'est ce qu'il faut vérifier avec l'assistante.  
Et une prochaine fois payez par carte ou par virement.

-----  
Par Jaen

Mon produit me sera livré quand cette Société aura mon chèque signé

-----  
Par yapasdequoi

Au lieu de tourner en rond, vous pouvez aussi demander une lettre de désistement (afin de bloquer l'encaissement), faire opposition au chèque et payer par virement ou par carte.

-----  
Par Jaen

Ok pour une demande de lettre de désistement mais si elle se fait attendre comme pour mon chèque ...

-----  
Par yapasdequoi

Comme vous ne pouvez pas prouver que vous avez envoyé le chèque, et que le fournisseur ne vous a pas prouvé qu'il n'était pas signé, ça peut durer longtemps.

-----  
Par Jaen

Effectivement , je suis tout de même étonné de ne pas l' avoir signé mais bon c' est possible. Si demain après le passage du facteur je n' ai toujours rien, je les rappelle comme je l' ai dit. C' est un Société importante je ne pense pas qu' il pourrait me faire un coup tordu. Au pire si mon chèque était débité , pourrais-je avoir un recours ?

-----  
Par yapasdequoi

Si votre chèque est débité, vous serez en droit d'exiger la livraison ou le remboursement.

Votre fournisseur est en France ?

Quelques pistes ici :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10868]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10868  
[/url]

Et à l'avenir vous éviterez le paiement par chèque....

-----  
Par Jaen

En France, oui.

Dans un 1er temps j' avais demandé à mon fils de régler comme vous le suggérez mais il m' avait répondu que ça n' était pas évident; pour d' autres produits dont j' avais besoin c' est à distance qu' il réglait pour moi.  
Je vous remercie pour le lien.

-----  
Par Jaen

Suite :-)... encore rien dans la boîte aux lettres mais comme dans notre commune le facteur ne passe pas tous les jours, j' ai essayé de savoir par un service annexe de la poste si oui ou non le facteur était passé mais je n' ai rien pu savoir la communication traînait et qd j' ai demandé si l' appel était payant on m' a répondu que oui, bingo donc. J' ai quant même appelé cette Société et l' assistante m' a dit que mon chèque avait été posté mercredi ou jeudi , 2,3 ou 4jours toujours sans rien donc. J' espère que cette Société existe bien ...

-----  
Par Jaen

Bonne nouvelle, j' ai mon chèque :-)  
Merci pour vos réponses !

-----  
Par yapasdequoi

Merci pour ce retour.

A l'avenir, évitez d'envoyer des chèques pour les paiements, c'est toujours un peu risqué...